

PASSEPORT TECHNIQUE POUR LES VOITURES HISTORIQUES FIA (PTH)

Bonjour,

Nous nous référons à votre demande et vous remercions pour votre engagement en sport historique.

Nous avons le plaisir de vous transmettre ci-joint la nouvelle demande pour le passeport technique historique (PTH).

Nous vous prions de nous renvoyer la demande dûment remplie avec, le cas échéant, une copie du permis de circulation. En annexe, vous trouverez les dates des réunions du Comité du Sport Historique lors desquelles les nouvelles demandes seront traitées ainsi que les dates limites pour la réception des demandes. Nous vous prions, de soumettre la demande lorsque le véhicule est dans une état de courir.

Attention: Toute demande non correctement remplie sera renvoyée au propriétaire et/ou demandeur pour être complétée. Les demandes sans photos ne seront pas acceptées pour la séance du Comité.

Les documents suivants doivent être soumis :

- HTP
- HTP – Formulaire de demande de PTH
- Fotos (en forme électronique, per E-Mail, sur CD ou clé-USB)
- Documentations (p.ex. preuve de la période) et certificats

Après la réunion, nous vous contacterons pour organiser l'inspection technique de la voiture prévue par la FIA. Cette inspection est impérativement exigée selon l'Annexe K de la FIA pour la délivrance du passeport technique historique FIA.

Les frais de l'inspection technique (Frais d'inspection : CHF 250.00 + CHF 0.70/km) **sont à payer directement au Délégué du Comité du Sport Historique de la CSN chargé du contrôle.**

Les frais pour le passeport se composent comme suit:

1^{er} établissement les frais FIA sont de CHF 390.00 et le frais ASS sont de CHF 500.00.

Pour les frais de renouvellement d'un PTH voir tableau en annexe.

Les frais ASS et FIA sont à payer en avance.

Pour un renouvellement de PTH s'il vous plait joindre une copie de la première page du PTH actuelle à la demande de renouvellement.

Le véhicule ne sera accepté pour la réunion du Comité du Sport Historique que si les droits ont été payés.

Nous vous prions donc de bien vouloir nous verser le montant correspondant au moyen du bulletin de versement annexé et de nous renvoyer la demande remplie avec une copie de la quittance du paiement. Toutes informations supplémentaires vous seront communiquées en temps voulu.

Nous sommes volontiers à votre disposition et vous présentons nos meilleures salutations.

AUTO SPORT SUISSE Sàrl



Ruth Augsburger

TARIFICATION FIA & ASS 2019 DES PTH	FIA	AUTO SPORT SUISSE
<u>NOUVELLE DEMANDE DE PTH</u> (Tarif unique, indépendamment du type de voiture)	CHF 390.00	CHF 500.00
<u>RENOUVELLEMENT DE PTH (AVANT LA DATE D'EXPIRATION DU PTH)</u> Renouvellement qui <u>sont soumise à la FIA avant la date d'expiration du PTH</u> continuera de bénéficier d'une réduction de 50% Auto Sport Suisse (ASS) accord à tous les renouvellements de PTH une réduction de 50% (uniquement pour les PTH Suisse)	50%	50%
<u>RENOUVELLEMENT DE PTH (APRES LA DATE D'EXPIRATION DU PTH)</u> Renouvellement qui <u>sont soumise à la FIA après la date d'expiration du PTH</u> , recevaient <u>aucun</u> réduction sur le Tarif-FIA (uniquement pour les PTH Suisse périmés)	CHF 390.00	50%

IMPORTANT :

Pour que une réduction sur la Tarif FIA pour un renouvellement de PHT puisse être assurée, est valide la date lorsque la demande est **présente a la FIA** et no la date à laquelle la demande de renouvellement de PTH est soumis et/ou envoyer au Secrétariat ASS.